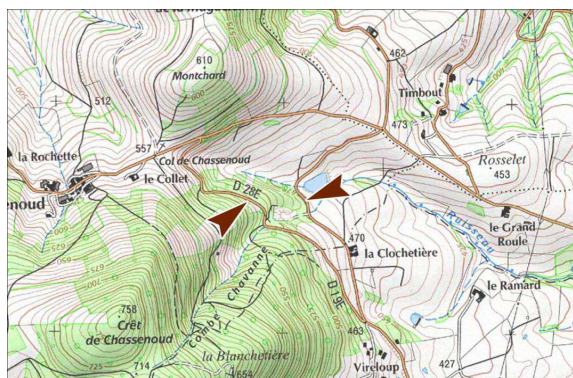


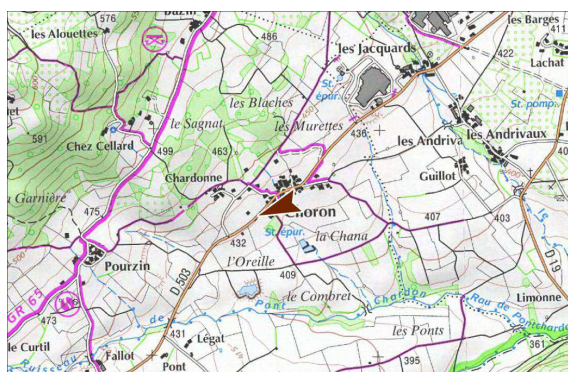
Volet	code TRA	Réalisation de travaux ou de mesures de restauration ou de maintien de la connectivité
Objectif Contrat	code TRA2	Restauration des connexions au sein du Massif du Pilat (corridors infra-territoriaux)
Action	code TRA2.2	Suppression de points de mortalité "Amphibiens" traversée de routes départementales

Localisation de l'action

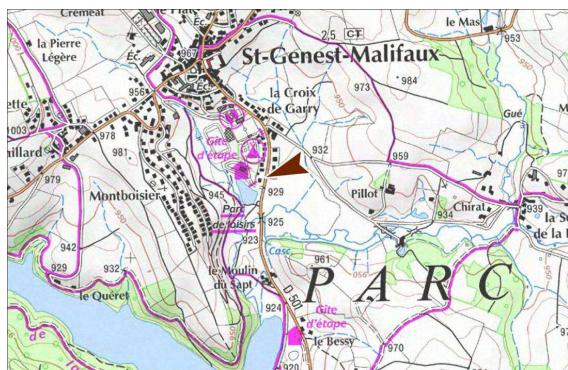
Cette action regroupe 3 sites différents qui ont été étudiés préalablement via l'action ETU 1.3 :
 1 – RD 19/28E (sous le col de Chassenoud : commune de Longes (69))



2 – RD 503 (commune de St-Appolinard(lieu-dit :Choron) (42))



3 - RD 501 (commune de St-Genest- Malifaux) (42)



Descriptif de l'action

Sur chacun de ces sites, des écrasements d'amphibiens sont constatés chaque année.
 L'action ETU1.3 permet de définir les aménagements à réaliser pour améliorer la franchissabilité de la route.
 L'objectif de la présente action est de réaliser les aménagements prévus pour faciliter le franchissement de la route par les amphibiens afin d'éviter/limiter les écrasements
 Ces aménagements pourront être liés directement à la voirie (ex : réalisation d'un batrachoduc, pose de panneaux temporaires de sensibilisation des usagers ...) ou aux abords et périphérie (création d'une mare de substitution...).

Afin d'évaluer l'efficacité de cette action, un dispositif de suivi sera mis en place dans le cadre de l'action ANI 3.1 « Réalisation d'une évaluation scientifique et technique du plan d'actions ».

Enjeu trame écologique (SRCE)

Ces actions ne se situent pas sur un axe prioritaire SRCE. Toutefois elles sont favorables à un groupe faunistique (Amphibiens) reconnu sensible à la fragmentation de ses habitats.

Indicateur de suivi

Pour chacun des sites, si l'action est opportune (en fonction des conclusions de ETU 1.3), réalisation de travaux pour améliorer la franchissabilité de la route par les amphibiens.

Durée estimée

Réalisation sur 2 ou 3 ans

Calendrier prévisionnel

2014	2015	2016	2017	2018
	Travaux			

Coût de l'opération

	2015	2016	2017	Total (€ HT)
Travaux	35 000	35 000	30 000	100 000
Investissement :	35 000	35 000	30 000	100 000
Total (€ HT)	35 000	35 000	30 000	100 000

Maître d'ouvrage

CG69 et CG42

Plan de financement envisagé

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ HT)
FEDER	50	35 000			35 000
CG 42	50	35 000			35 000
Total (€ HT)	100	70 000			70 000

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ HT)
FEDER	50	15 000			15 000
CG69	50	15 000			15 000
Total (€ HT)	100	30 000			30 000

Version : 7 avril 2014